



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E189251

VALABLE JUSQU'AU

02/07/2026

ÉDITÉ LE

12/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/05/2019

Forme juridique : SAS

Capital : 3 000

Raison sociale : C.E.E.

2 BIS RUE DE LA CROIX PENARD
85470 BREM-SUR-MERRegistre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 2019B00810

Siret : 850 787 441 00029

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5412290

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 185111413 D

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 185111413 D

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Téléphone : 0633313328

Portable : 06 33 31 33 28

Site Internet : www.cee-plombier.fr

E-mail : contact.cee85@gmail.com

Fax :

Responsabilité légale :

CLAIRET VINCENT PRÉSIDENT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	29/01/2026
5241 PROB	Installation de chauffage solaire et ecs	03/07/2025
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	03/07/2025
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	03/07/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	03/07/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	29/01/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	29/01/2026
o Radiateurs électriques, dont régulation.	03/07/2025
o Ventilation mécanique	03/07/2025
o Isolation des combles perdus	03/07/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	03/07/2025
o Panneaux solaires photovoltaïques	03/07/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.